

L' escale Saintongaise

www.escale-saintongaise.com

Contrat de location saisonnière pour curistes et vacanciers

Entre les soussignés :

NOM: MOREAU

Prénom : MICHAEL et TANYA

ADRESSE : 21 route de st Genis 17500ST GERMAIN DE LUSIGNAN

TEL : 06 71 56 30 54 ou le soir 05 46 48 04 70 ou bureau 05 46 48 17 38

Dénommé le bailleur d'une part

NOM

Prénom

ADRESSE

Dénommé le preneur d'autre part

Il a été convenu d'une location saisonnière pour la période du.....au.....

Adresse de la location : Lieu dit « LES GRANDS PILLETS »
17500 OZILLAC

Logement :

charges comprises pour les mois de juin juillet, août, septembre
pour les autres mois de l'année le compteur électrique sera relevé à l'
l'entrée et à la sortie puis dû au propriétaire.

Montant du loyer :

Des options supplémentaires vous sont proposées :

- Les animaux sont acceptés : 20€ en supp par animaux + une caution supplémentaire de 100€
- Le linge : nous vous proposons de vous fournir les draps, les torchons, les draps de bain)
pour un montant de 45€
- Le ménage : vous avez la possibilité de rendre le logement sans faire le ménage, pour un montant
de 50€.

Si l'une de ces options vous intéresse , veuillez nous le signaler lors de votre réservation.

Les arrhes d'un montant deont été versé par le preneur.

Le solde de ainsi que les options (si il y en a) et le dépôt de garantie de..... devront être
versés le jour de la remise des clés soit le.....

La taxe de séjour d'un montant de 0.75 cts d'euro par jour et par personne devra être réglée par chèque
à l'ordre du TRESOR PUBLIC et remise le jour de votre arrivée.

Ci joint les conditions générales de location (dont un exemplaire est à retourné signé avec votre
règlement), le descriptif des lieux loués et un plan d'accès.

Fait en deux exemplaires à Le.....

Le Bailleur

Le Locataire
Lu et approuvé